Gaétan Saint-Pierre
2011/01/01

Étymologie

L’affaire des composés masqués

Curiosités étymologiques

Les mots composés sont des termes créés par **composition**, c’est-à-dire par l’assemblage de plusieurs mots ou éléments. Contrairement aux dérivés qui, comme *maisonnette* ou *défaire*, sont formés d’un radical (*maison*, *faire*) auquel on a ajouté un affixe (*-ette*, *dé-*) qui n’a généralement aucune autonomie, les composés sont constitués de plusieurs radicaux qui existent et fonctionnent fort bien par eux-mêmes : *bec-de-lièvre*, *pèse-bébé*, *tape-à-l’œil*. Les mots bases formant les composés sont souvent **réunis par un trait d’union** (*porte-étendard*, *pare-soleil*, *brise-fer*, *croc-en-jambe*)[1], parfois **soudés** (*portefeuille*, *parapluie*, *marchepied*, *passeport*). Il va de soi que les composés anciens obtenus par soudure ne sont souvent plus perçus comme des composés. Pensons à *gendarme*, à *pourboire* ou à *pissenlit*.

Biscuit, *gendarme*, *verglas* et autres composés masqués

À l'instar de dérivés comme *serviette* ou *enjôler*, dont le mot souche s'est considérablement obscurci[2], on trouve de nombreux composés, souvent entrés depuis longtemps dans l'usage, dont l'orthographe, la prononciation et, parfois, l'évolution de sens concourent à masquer – à rendre moins perceptible – la composition. C'est le cas de mots comme *biscuit*, *gendarme*, *peaufiner* ou *verglas*, pourtant tous composés de seulement deux petits mots soudés.

Qui, de nos jours, discerne encore dans ***biscuit*** (XII^{e}) un nom composé de l'élément *bis-* (du latin), signifiant « deux fois », et de *cuit* ? En ancien français, le mot *biscuit* a d'abord désigné un pain « cuit deux fois », puis une sorte de galette cuite deux fois qu'on apportait en réserve pour les longs voyages en mer. Ce n'est que depuis le XVII^{e} siècle que *biscuit* sert à nommer un petit gâteau sec – sans lien, cette fois, avec l'idée de double cuisson. De même, le nom ***gendarme*** (XV^{e}) est la contraction de *gens d'armes* (XIV^{e}), expression qui, employée au pluriel, avait à l'origine le sens de « soldats ».

Dans l'usage courant, *peaufiner* (un travail, un texte, un projet) signifie « parachever minutieusement, mettre au point ». Pourtant, le verbe ***peaufiner*** (XIX^{e}) est composé du nom *peau* et de l'adjectif *fin* avec suffixe verbal en *-er* et signifie proprement « rendre la peau fine ». Le verbe a d'abord été employé à la forme pronominale *se peaufiner* (milieu XIX^{e}) dans le sens de « faire une toilette soignée », puis, vers 1885, comme verbe transitif dans le sens de « nettoyer avec une peau de chamois ». Le lien étymologique de *peaufiner* avec *peau* s'est maintenant effacé. Ne reste que l'idée de « fin, minutieux », et le verbe est presque toujours utilisé, dans la langue familière, au sens figuré de « préparer avec soin, fignoler ».

L'étymologie du nom *pourboire* – un peu comme celle de *bonhomme* – ne représente pas un grand mystère. ***Pourboire*** (XVII^{e}) résulte bien de la soudure de *pour* et de *boire* dans des expressions comme *donner pour boire* ou *avoir pour boire*. Fait amusant, le mot se traduit *gwerz-butun* (signifiant littéralement « valeur tabac ») en breton. En français, on donne *pour boire* ; en breton, *pour fumer*.

Les noms *verglas* et *vinaigre* sont deux mots dont la composition est camouflée et par la graphie et par la prononciation. ***Verglas*** (*verreglaz*, fin XII^{e}) est formé de *verre* et de *glaz* (ou *glas*), forme ancienne de *glace*. Le *verglas*, c'est proprement de la « glace

semblable à du verre ». Quant à ***vinaigre*** (début XIII^{e}), il est évidemment composé de *vin* et d'*aigre*. Mais la dénasalisation de *vin* et la manière dont on sépare les syllabes du mot (*vi-nai-gre* au lieu de *vin-ai-gre*) font que le rapport de *vinaigre* avec *vin* n'est plus immédiatement perçu.

Le *fainéant*, le *vaurien* et la *midinette*

Avec le *fainéant* et le *vaurien*, on sait à quoi s'en tenir : leurs noms disent déjà tout. Mais avec la *midinette*, c'est une autre histoire.

Commençons par ceux qui ne font rien et qui ne valent guère plus. Le mot ***fainéant*** (début XIV^{e}), composé de *fait* (du verbe *faire*) et de *néant* et signifiant littéralement « qui ne fait rien », serait l'altération d'un mot plus ancien, *faignant* (fin XII^{e}), participe présent de *feindre* « faire semblant de, se dérober », et par conséquent « rester inactif, paresser ». Alors que *fainéant* s'applique à quelqu'un qui ne veut rien faire, à une personne désœuvrée et paresseuse, le terme *feignant* (forme moderne de *faignant*) désigne familièrement un paresseux invétéré. Pour ce qui est du mot ***vaurien*** (milieu XVI^{e}), il résulte, bien entendu, de la soudure de *vault* (*vaut*) et *rien*. À l'origine, *vaurien* est un terme assez fort s'appliquant à une personne peu recommandable, à un « mauvais sujet ». Dans l'usage moderne, le mot sert généralement à désigner un adolescent indiscipliné et insolent ou un jeune voyou. Ajoutons que, bien que le lien étymologique de *fainéant* avec *néant* et, plus encore, celui de *vaurien* avec *rien* soient habituellement perçus, cela n'a pas empêché d'avoir, au féminin, une *fainéante* et une *vaurienne* !

La *midinette*, elle, n'a pas de masculin. ***Midinette*** (fin XIX^{e}) est une sorte de mot-valise composé de *midi* et de *dînette*, s'appliquant, au début du XX^{e} siècle, à une jeune ouvrière parisienne de la couture et de la mode qui doit se contenter d'« une *dinette* à *midi* ». Dans l'usage actuel, le nom *midinette* a pris, par extension, le sens de « jeune fille un peu frivole, à la sentimentalité naïve » : *un chanteur populaire accueilli par des midinettes en émoi.*

Cet homme *débonnaire* a pris de l'*embonpoint*

L'adjectif *débonnaire* et le nom *embonpoint* sont deux mots issus de très anciennes expressions (fin XI^{e} – milieu XII^{e}), deux mots qui, en outre, ont connu d'importants et d'étonnants changements de sens.

Débonnaire n'est pas seulement un vieux mot, c'est aussi un mot qui a assez mal vieilli, un mot démodé, désuet. On qualifie de *débonnaire* une personne ou une attitude « bonne », « bienveillante », avec très souvent, depuis le XV^{e} siècle, la connotation péjorative de « faible », de « mou ». Est *débonnaire* une personne qui est bonne ou accommodante à l'extrême, sens proche de *bonasse*. Appliqué à un mari ou à une épouse, le mot a même déjà eu, à une autre époque, le sens (lui aussi vieilli) de « qui tolère l'infidélité de l'autre » (ou, dit plus crûment, celui de « cocu complaisant »). On est bien loin, dans tous ces emplois, du sens originel de *débonnaire*. Le terme ***débonnaire*** (XII^{e}, *debonaire*) vient de la soudure de l'expression *de bonne aire* (XI^{e}), dans laquelle *aire* a le sens de « race, origine ». Au Moyen-Âge, *débonnaire* sert à qualifier celui qui est « de bonne souche, de bonne race », c'est-à-dire « d'origine noble », sens disparu depuis longtemps. Le glissement de sens de « de bonne souche » à « bienveillant » pourrait s'expliquer par la confusion d'*aire* avec son homonyme *air*, « apparence du visage ».

À l'instar de *débonnaire*, le mot *embonpoint* a pris dans l'usage un sens fort différent de son sens d'origine. ***Embonpoint*** (début XVI^{e}) est issu de l'expression (*être*) *en bon point* (XII^{e}), dans laquelle *point* a le sens de « condition, état, situation ». *Être en bon point* signifie, en ancien français, « être en bonne condition, en bonne situation » et aussi « en bonne santé ». Le mot *embonpoint* (soudure de *en bon point*) conserve ce sens au XVI^{e} siècle et désigne d'abord l'état ou l'aspect d'une personne en bonne santé. Mais, parallèlement, le terme s'applique à l'état d'une personne un peu grasse, bien en chair, sens devenu courant.

Voilà pourquoi l'homme *débonnaire* qui a de l'*embonpoint*, jadis homme noble et en santé, est devenu aujourd'hui un être « bonasse » (bon jusqu'à la mollesse) et « grassouillet » par surcroît. *Mince* alors !

Bois *vermoulu* et *pissenlits* par la racine

Vermoulu et *pissenlit* sont des mots qui, sans trop en avoir l'air, ne nous cachent rien de leur composition.

L'adjectif *vermoulu* s'applique, à l'origine, à du bois, à un meuble ou à tout autre objet de bois « rongé », « mangé par les vers ». ***Vermoulu*** (fin XIII^{e}) est composé de *ver* et de *moulu*, participe passé de *moudre.* Le mot conserve ce sens propre de « rongé par les vers » quand il s'agit de bois : *une poutre vermoulue*. Mais *vermoulu* sert aussi, par métaphore, à qualifier une personne, une œuvre, une institution ou même un habit, avec, cette fois, le sens de « vieux, usé, dégradé, proche de la ruine » : *un régime aux institutions vermoulues*. *Vermoulu* n'est pas sans rappeler l'adjectif *véreux*, son cousin. ***Véreux*** (XIV^{e}), dérivé de *ver*, signifie proprement « gâté par les vers », mais le mot est plus souvent utilisé (depuis le XVI^{e}) au sens figuré de « foncièrement malhonnête, corrompu » : *un avocat véreux, une affaire véreuse*.

Le *pissenlit* est une plante herbacée à fleurs jaunes appréciée par les uns, qui la mangent en salade ou en font une boisson appelée « vin de pissenlit », et maudite par les autres, qui la considèrent comme une mauvaise herbe. Or le pissenlit doit son nom à ses vertus diurétiques. ***Pissenlit*** (XVI^{e}) est, en effet, un terme expressif composé de l'élément *pisse* (du verbe *pisser*, du latin populaire *pissiare*), de *en* et de *lit* : la plante fait « pisser en lit ». Mais alors que *pisser* est considéré, en français moderne, comme un mot cru, sinon « vulgaire », le terme *pissenlit* n'est pas marqué socialement, sans doute parce que le lien étymologique avec *pisser* s'est en grande partie obscurci. Ajoutons que *pissenlit* entre, depuis le XIX^{e} siècle, dans la locution figurée et familière *manger les pissenlits par la racine*, qui signifie « être mort et enterré (et bientôt *vermoulu* !) ».

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, éditions Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, éditions Le Robert, Paris, 1994.

1 La tendance actuelle est de remplacer le trait d’union par la soudure (exemple : *portemonnaie*). [Retour]

2 Voir la chronique « Mots dérivés : quand le mot souche s’obscurcit », *Correspondance*, vol. 16, n^{o} 2. [Retour]



Gaétan Saint-Pierre

Professeur retraité du Collège Ahuntsic